



- INFO

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

N° 17 – 1^{er} semestre 2011 – Lettre d'information de l'a.i.s.b.l. **ACCOMPAGNER** et de l'a.s.b.l. « **Les Amis d'Accompagner** »
Bureau de dépôt 1080 Bruxelles - Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21, 1081 Bruxelles



Editorial

Témoignage : Mission impossible ?

La vie d'Accompagner au fil des jours !

Action Vivre Ensemble : un partenariat stratégique !

En 2007, ACCOMPAGNER a reçu le soutien du Fonds Pauvreté, géré par la Fondation Roi Baudouin, et a obtenu le 1^{er} Prix du Civisme de la Commune de Koekelberg. En 2011, ACCOMPAGNER a conclu un partenariat avec l'Action « Vivre Ensemble ». Dans le cadre d'un « Contrat Communal de Cohésion Sociale », la CoCoF soutient ACCOMPAGNER.

Editorial

Par notre action, nous voulons collaborer à l'établissement ou au rétablissement de relations sociales simples entre les personnes. A la lecture du témoignage de François, « Une mission impossible », nous pouvons nous demander s'il est tolérable de laisser des personnes vivre dans des situations que nous n'accepterions jamais de vivre personnellement.

François a vu et il a estimé qu'il ne pouvait pas laisser la situation telle quelle. Il a dû se faire violence afin de ne pas se laisser submerger par un sentiment légitime d'impuissance. Il a alors appliqué une règle d'or à Accompagner : jamais seul. Il a dénoncé la situation et a demandé à notre coordinatrice sociale de mettre en place un « commando » social d'intervention jovial et fraternel. Ce fut fait et mission fut accomplie.

Notre partenariat avec l'Action Vivre Ensemble a notamment pour objectif de mettre en route de nouvelles bonnes volontés. Il existe plus d'une réponse à la question : « Comment pouvons-nous venir en aide à autrui? ». Avec l'Action Vivre Ensemble nous proposerons, à tout qui le souhaite, une manière de faire. Il convient de briser l'anonymat oppressant des villes, et de surmonter nos peurs de rencontrer l'autre.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent depuis 10 années déjà. Nous avons fêté cet anniversaire. A l'avenir, nous voulons encore améliorer et développer notre service. Merci de pouvoir compter sur vous.

P. Guy Leroy

MISSION IMPOSSIBLE ?

Témoignage

On éprouve toujours une joie intérieure lorsqu'une mission a atteint son objectif. Tel était mon état d'esprit en cette après-midi où monsieur O. 80 ans, vivant seul, venait enfin d'obtenir un logement après de nombreuses années de galère. C'était un flat « brand new » (flambant neuf) situé au centre ville, au premier étage avec une petite cuisine et une salle de bain indépendante du séjour. Il y avait eu de nombreux candidats mais monsieur O. a pu aménager quand il le souhaitait.

Quelques trois mois plus tard, nouvelle mission au domicile de monsieur O. avec une assistante sociale pour proposer à celui-ci une assistance ménagère pour l'entretien de son logis. Quelle ne fut pas ma stupéfaction de voir l'état de cet appartement : un amoncellement de sacs poubelles dont certains étaient éventrés, le sol sur lequel un sentier de saletés et de boue balisait les allées et venues de son occupant. Quant à la salle de bain et le w.c., leur état nauséabond et dégoûtant ne nécessitait pas la présence d'un panneau « no entry » pour que l'on ne s'y aventure à poser le moindre pas... Ce spectacle affligeant eut pour conséquence de faire rebrousser chemin à l'assistante sociale. Elle se trouvait dans l'incapacité de remplir le moindre papier dans un tel environnement. « Aucune aide ménagère ne viendra pour nettoyer et entretenir cet antre » me dit-elle en nous quittant.

A la grande joie de la précédente mission succède un grand dépit, une immense désillusion en même temps qu'une sourde colère monte en moi. Quant à monsieur O. il semble étranger à cette situation, uniquement préoccupé par sa télé qui n'est pas encore raccordée au câble. Nous apprenons par la suite que le technicien de la société de raccordement s'est bien présenté pour effectuer le travail mais que, lui aussi, a refusé de travailler dans un tel taudis.

Après quelques vaines recherches auprès d'organismes sociaux, nous en venons à la conclusion que (suite p.4)

La vie d'Accompagner au fil des jours !



Quel investissement !

J'ai rejoint depuis peu Accompanyer à titre de coordinatrice administrative. Le premier contact que j'ai eu avec les bénévoles n'a pas eu lieu derrière un bureau ou au bout du fil mais bien lors de la journée de formation organisée le 12 mars. Je dois dire que mon sentiment, au bout de cette matinée passée à mettre en scène des situations diverses vécues par les bénévoles, à mettre en évidence les difficultés qui peuvent être rencontrées et à partager autour de tout cela, m'a laissé un sentiment d'enthousiasme et d'admiration envers les bénévoles. Ce qui n'a fait que se confirmer par la suite.

Oui, ces gens font un travail incroyable. Ils s'investissent pleinement! Tout d'abord leur tête, leur intelligence, leur personnalité sont investies pour faire tourner Accompanyer, pour faire jouer les contacts, pour se former à l'accompagnement, pour inventer des solutions. Ensuite, leur temps, leurs bras et leurs jambes sont investis pour accompagner le démuné, pour le soutenir et être à ses côtés. Enfin, leur cœur est investi, pour rejoindre l'autre dans ce qu'il vit et l'écouter et pour certains, le porter dans la prière. Cet investissement incroyable du bénévole dans toutes ses dimensions, tête, corps et cœur fait que le bénéficiaire peut se sentir rejoint dans toutes ses dimensions à lui. Et c'est parce que je crois que c'est être pleinement Humain que de vivre de sa tête, son corps et son cœur que je suis si enthousiaste.

Cécile

Fêter les 10 ans d'Accompagner — avec les bénévoles — en embarquant pour une journée au fil de l'eau, quelle merveilleuse idée !

Tout d'abord parce que se retrouver à bord du Mozart, dans un cadre enchanteur et apaisant, fut naturellement l'occasion d'une rencontre originale et très agréable entre tous (et pour moi, l'occasion de véritables retrouvailles). Mais surtout parce que, symboliquement, on ne pouvait mieux choisir pour fêter notre association.

Des images me viennent à l'esprit. Parmi elles, celle d'un passeur, ces marins qui, en d'autres temps, suppléaient à la rareté des ponts et aidaient ainsi les voyageurs à traverser fleuves et rivières. N'est-ce pas là, après tout, ce que nous proposons, le temps d'un accompagnement ? Faire le lien entre deux rives qu'une personne, seule, ne parvient pas à joindre ? Et de même celle d'un bateau que nous devons mener à bon port, et c'est que nous faisons et c'est ce qu'il nous restera à faire.

Pour cette journée que je n'oublierai pas, merci et bon vent à Accompanyer !

Dorothy, ex-coordinatrice administrative.



Comment nous aider ?

En versant **un don au compte 310-0359339-40** de la « Société de Saint-Vincent de Paul », avenue Rogier 45, 1030 Bruxelles, et en indiquant **obligatoirement** dans la zone communication « **POUR ACCOMPAGNER 42** ». En l'absence de cette mention, votre don ne nous arrivera pas. La « Société de Saint-Vincent de Paul », à laquelle nous sommes affiliés, vous délivrera une attestation fiscale pour tout don supérieur ou égal à **40** EUR.



CONCERT À LA BASILIQUE DE KOEKELBERG : ACCOMPAGNER FÊTE SES 10 ANS !

Pour un anniversaire on invite sa famille et ses amis ! C'est ce qu'a fait Accompagner ! Cela eut un beau résultat : quelques 300 personnes sont venues fêter cet événement. Sous le charme et enthousiastes, ils ont applaudi des « Chants et musiques du monde » en tous points remarquables, de la Chorale VoKem et de la Société royale philharmonique de Jette !



Action « Vivre Ensemble » - Accompagner : un partenariat stratégique !

Action Vivre Ensemble est une association de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté en Wallonie, à Bruxelles et en Région germanophone. Fondée en 1970, elle œuvre au renforcement des liens de solidarité avec les exclus de notre société. Elle sensibilise l'opinion publique aux problèmes de pauvreté et d'exclusion chez nous. Vivre Ensemble sélectionne chaque année d'autres associations engagées dans ces luttes contre l'exclusion et la pauvreté. Notamment, celles qui ont introduit un dossier auprès d'elle. Elle leur attribue ponctuellement une aide financière. Ainsi, Accompagner, en recherche permanente de subsides, a pu bénéficier de cette aide à plusieurs reprises déjà durant la dernière décennie. La relation Accompagner- Vivre Ensemble ne date donc pas d'hier ! C'est en somme une longue période de fiançailles qui vient d'aboutir à la signature d'une convention de partenariat entre les deux associations.

Dans chaque partenariat, toutes les parties doivent pouvoir « s'y retrouver » : le win-win » bien connu ! À la recherche de partenaires « porteurs potentiels de son message » et misant sur un plus long terme, Action Vivre Ensemble a sollicité et retenu Accompagner. Elle a été conquise à la fois par sa spécificité – l'accompagnement sur le terrain des plus nécessiteux par des bénévoles –, le potentiel et le sérieux de son organisation. Quelle belle reconnaissance des efforts entrepris depuis des années par notre Association ! Encore fallait-il qu'au-delà de l'aspect financier – une aide de 5000€/an pour une période de trois ans – Accompagner puisse conserver son identité, ses lignes directrices, sa liberté d'action. Les garanties étant obtenues, et l'initiative de Vivre Ensemble s'inscrivant de plus parfaitement dans les axes de développement décidés pour les années 2011-2013 par Accompagner (accroître sa visibilité, ...), plus rien ne s'opposait à la signature de cette convention. Ce qui fut fait ! Une première (de plus !) pour notre Association !



Et c'est maintenant que le travail commence !

seul un nettoyage complet de l'appartement s'avère être indispensable avant d'entamer de nouvelles démarches pour permettre à monsieur O. de vivre d'une façon plus décente.

Ce samedi matin, quelques bénévoles d'Accompagner armés de gants, raclettes, brosses, seaux et serpillières, d'une brosse électrique et de quelques litres de détergents entament avec détermination le « rafraîchissement » de l'appartement. Trois heures de travail intensif suffisent à y faire régner à nouveau un agréable parfum de fraîcheur printanière.

Le thème de la nouvelle formation des bénévoles de ce 12 mars à Accompagner est la mise en situation réelle de difficultés rencontrées au cours de différentes missions et notamment celle de la problématique du logement. L'équipe formatrice nous propose la mise en place d'un jeu de rôles à exécuter par des bénévoles eux-mêmes. Parmi les thèmes suggérés le cas de monsieur O. est retenu. On me demande de jouer son personnage qui devient pour la circonstance monsieur Javel. Julie, une bénévole, vient lui rendre visite, s'informer de sa situation. Dès son entrée dans son appartement, elle n'a de cesse de lui exprimer son étonnement, son mécontentement devant l'état de ce dernier. Et les questions s'enchaînent les unes après les autres : « Pourquoi ?... Comment ?... Ne devriez-vous pas ?... Ne pourriez-vous pas ? ... Si vous continuez comme cela ..., un appartement tout neuf ..., et le propriétaire, que va-t-il penser ? ... etc. » Etant dans le rôle de monsieur Javel, je ne comprends pas ces questionnements et je réponds que ma télé ne fonctionne pas et que je voudrais savoir quand le branchement sera effectué.



Les conclusions du jeu de rôle rejoignent celles de la réalité : on se trouve devant une impasse. Comment en sortir ? Comment, si c'est possible, débloquer cette situation ? L'animateur [Ndlr Lors de la formation, il y avait un animateur et une animatrice.] conscient, lui aussi, de cette problématique nous suggère alors une piste de réflexion. Pour lui, dans la relation du bénévole et du bénéficiaire, une étape a été sautée : celle d'une rencontre en profondeur avec monsieur O. Aveuglé, en quelque sorte, par la vue et l'odeur du logis, le bénévole n'a pas pris le temps de « s'asseoir, d'essayer de capter le regard de son interlocuteur, de s'informer sur ses relations : a-t-il de la famille, des enfants ? Comment passe-t-il ses journées ? Comment n'a-t-il rien d'autre comme mobilier qu'un lit et un fauteuil... » Bref des questions toutes simples, anodines en apparence mais dont le but est d'aider monsieur O à s'exprimer, à essayer d'établir un climat de confiance propice à un échange positif.

A ce moment, je comprends une chose : si nous voulons trouver une solution (et c'est le souhait de toute mission), il faut prendre le temps de la rencontre profonde avec notre bénéficiaire, le temps d'une mise en confiance réciproque par des questions toutes simples qui concernent son quotidien et qui ont façonné celui-ci. Sans cette première étape, il est fort probable que monsieur O. ne changera pas et que le travail « courageux » de nettoyage sera très vite réduit à néant, monsieur O. retournant à son idée de téléviseur qui ne fonctionne pas et n'acceptant pas la proposition de l'aide extérieure puisqu'il n'en reconnaît pas la nécessité.

Une certitude cependant : notre souci d'entrer en communication avec l'autre n'est pas un gage de réussite ; celle-ci ne viendra que plus tard ou pas du tout. Mais cette rencontre en profondeur ne peut laisser personne indifférent, que ce soit le bénévole ou le bénéficiaire. *Ce simple geste d'humanité est comme la goutte d'eau dans l'immensité de l'océan : si elle n'existait pas, celui-ci ne serait pas le même.*

François M.

Soutenir autrement ! Accompagner met en vente une feuille de **15 timbres à son nom au prix de 11 € !** Sur le compte [voir ci-dessous] versez le montant correspondant au nombre de feuilles souhaitées en indiquant en communication : « timbres ». Ils vous seront envoyés aussitôt ! Attention ! Les deux n'en font qu'un ! Voir la photo de ces timbres en page 1 de cette Lettre-Info. Ils sont à coller ensemble ! **Déjà merci !**

Accompagner a.i.s.b.l.
Les Amis d'Accompagner a.s.b.l.

Siège social
Rue des Braves 21 – 1081 Bruxelles
Fax 02.410.30.73
Internet : www.accompagner.be

Compte bancaire des Amis d'Accompagner

N.N. 474.160.150
N.N. 879.434.959

Accueil et correspondance
Rue Félix Vande Sande 40 – 1081 Bruxelles
Tél. 02.411.87.54 Fax 02.411.54.51
E-MAIL : bruxelles@accompagner.be

114-2609545-82 – 1081 Bruxelles
IBAN BE25 1142 6095 4582 BIC BKCPBEB1BKB

La culture, c'est la diversité La diversité est une richesse Ensemble, enrichissons Bruxelles

Avec le soutien de la Commission Communautaire Française,
votre partenaire institutionnel francophone en Région de Bruxelles-Capitale



La Commission Communautaire Française encourage vos initiatives en

Action et cohésion sociale
Culture et audiovisuel
Education permanente
Enseignement et Formation professionnelle
Insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
Santé
Sport et jeunesse
Tourisme
Transport scolaire
Relations internationales

Administration

rue des Palais 42
1030 Bruxelles
Tél. : 02/800.80.00
Fax : 02/800.80.01
www.cocof.irisnet.be

Dans le rétroviseur: FORMATION DES BÉNÉVOLES ACCOMPAGNANTS

Coup d'œil sur les années 2008 – 2011

Tous les bénévoles accompagnants signent, outre la charte d'Accompagner, une convention dans laquelle ils s'engagent aussi à suivre les formations de « perfectionnement » organisées par le Comité de Gestion. Il y a trois par année. Toutes ces formations sont données par des professionnels de la matière. Voici une petite rétrospective intéressante des sujets approfondis.

Mars 2008: L'Assertivité (Mme Cécile COLLARD)

Cycle: « Quelques clefs pour mieux accompagner » (Cfip – Mme Odile DELHAYE):

Septembre 2008: Accompagner, c'est communiquer

Novembre 2008: Réaliser un accompagnement de qualité : les attitudes relationnelles fondamentales

Février 2009: Écouter : « Oui ! Mais jusqu'où ? »

Juin 2009: Accompagner, c'est aussi « éprouver »

Septembre 2009: Faire face aux situations critiques



Cycle: « Améliorer quelques connaissances du terrain » (Spécialistes du terrain):

Mars 2010: Droit des étrangers

Juin 2010: Le CPAS

Novembre 2010: Le Logement



Cycle 2011: « Mises en situation en continuité avec le cycle 2008-2009 » (Cfip)

Mars 2011: « Accompagnement d'une visite de logement »

